

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 23 novembre à 18h30, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le vendredi 16 novembre 2018 s'est réuni en séance plénière à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués
présents avec
voix
délibérative :
39

Quorum atteint

Délégués titulaires présents :

CC Cagire Garonne Salat

Jean Claude DOUGNAC - Raymond NOMDEDEU
Michel Claude ABADIE - François ARCANGELI (*arrivée
tardive, n'a pas pris part au vote*)
Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Magali GASTO OUSTRIC - Gilbert SIOUAC
Emilie SUBRA - Alain BOUBEE - Evelyne SANSONETTO
Philippe BRILLAUD – Éric HEUILLET
Nathalie LACROIX - Valentin BIASON
Jean DE GALARD

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Bernard DUMAIL - John PALACIN
Jean Louis REDONNET - Joël GROS
Michel LADEVEZE - Alain LADEVEZE

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Jean-Pierre DUPRAT - René ERTLEN - Raymond JOUBE
Jean Bernard PORTET - Philippe GIMENEZ
Jean Pierre BRANA

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE - Jean Bernard CASTEX
Hervé CHEYLAT - Alain FRECHOU - Jacques FERAUT
Jean Michel LOSEGO - Michel AUBERDIAC
Pierre SAFORCADA - Jean-Pierre DUCLOS

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Dominique BERRE – Louis FERRE - Denis MARTIN

Délégués titulaires présents ayant procuration :

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Emilie SUBRA (*pour Pierre SAFORCADA*)
Valentin BIASON (*pour Alain FRECHOU*)

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Jean Louis REDONNET (*pour Louis FERRE*)

Délégués suppléants présents ayant procuration :

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Claire VOUGNY (*pour Jean Michel LOSEGO*)

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative :

CC Cagire Garonne Salat

Josette PEYRIGUIER- Jean Louis PLE - Louis BARES
Rose Marie DEDIEU - Jean Charles ROSELLO



CC Pyrénées Haut-Garonnaises Charles HORMIERE

CC Cœur et Coteaux du Comminges Claire VOUGNY - Marc CASTEX - Eric MIQUEL
Thierry PLANTE - Sylvia BELAIR - Michel DESSENS
Jean François FOIX - Jean SUBRA

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat Josette SARRADET - Marie Christine LLORENS
Corinne ORTET - Henri GOIZET - Robert MARTIN
Raoul RASPEAU

CC Cœur et Coteaux du Comminges Bernard TARRAUBE - Lucien CABARE - Régis FARRE
Thomas FAURE - Christiane LARRIEU
Gérald DAMIENS - Annie NAVARRE
Jeanine BRUNET - Guy LOUBEYRE
Jean Pierre FORTASSIN - Daniel PITOUT
Jean Charles DASQUE - Patrick BEAUCHET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises Alain LARQUE - Fabienne ADOUE
Jean Claude BORDES - Henri JAMME
Yvon SAINT MARTIN - Audrey AZAM - Philippe BONNET
Laurette DASPET

Délibération n°2018-04-01
Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 5 juillet 2018

Considérant l'ordre du jour du Comité Syndical du 5 juillet 2018 qui était le suivant :

Délibérations

- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 03 avril 2018
- Avenant financier au marché SCoT : réalisation de la cartographie de la trame verte et bleue
- Renouvellement du contrat d'accroissement temporaire d'activités de l'animateur SCoT - 3 mois
- Création d'un emploi permanent de chargé de mission en remplacement de la coordinatrice du contrat local de santé
- Animation d'un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays Comminges Pyrénées
- Approbation des contours du Contrat Régional 2018-2021
- SPL AREC OCCITANIE - Modification de la composition du capital social et autorisation du représentant de la collectivité à participer au vote de l'Assemblée Générale Mixte

Point d'informations

- Présentation de la synthèse du document d'orientation et d'objectifs (DOO) du SCoT
- Plan Climat : présentation du diagnostic et premiers éléments de stratégie
- Etat d'avancement des actions et travaux des commissions

- Agenda

Questions diverses

Aucune observation n'est formulée.

Le Comité Syndical,

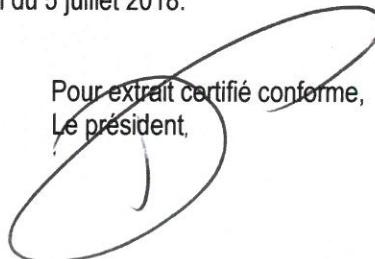
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'approuver le procès-verbal du Comité Syndical du 5 juillet 2018.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le :
Et publication, affichage ou notification le :

26 NOV. 2018

27 NOV. 2018